

## CALENDRIER 2014

**Portes Ouvertes le samedi 17 mai à partir de 14h,**

**et le dimanche 18 mai, à partir de 10h.**

**Assemblée Générale le 3 juin à partir de 20h.**

**Portes Ouvertes, Fête des Animaux,**

**le samedi 4 octobre, à partir de 14h,**

**et le dimanche 5 octobre, à partir de 10h.**

### HORAIRES DU REFUGE

#### Du 1<sup>er</sup> mars au 31 octobre

Lundi, mardi, mercredi, vendredi, samedi, de 14h30 à 18h30.

Le dimanche, de 10h à 12h, **fermeture hebdomadaire le jeudi.**

#### Du 1<sup>er</sup> novembre au 28 février

Lundi, mardi, mercredi, vendredi, samedi, de 13h30 à 17h30.

Le samedi de 13h30 à 16h30, le dimanche de 10h à 12h.

**Fermeture hebdomadaire le jeudi.**

### TARIFS PRATIQUES EN 2014

Adoption d'un chien 200€ (160€ s'il a plus de 5 ans)

Adoption d'un chat : 90€

Adhésion annuelle ouvrant droit à pension : 10€

Pension : hébergement par nuit 9,50€

Supplément pour chauffage : 4€

Journée en fourrière : 9,50€

Puce électronique : chien – 50€, chat – 35€

Vaccination contre la rage : 23€

Frais de gestion (recherche propriétaire...) : 16€



Athos 5, Page 16

# La Lettre d'Athos

## A.C.P.A.



*Bulletin d'information de l'Association Châlonnaise de Protection des Animaux  
Imprimé ACPA - ne pas jeter sur la voie publique*

Refuge « Charlotte Even » - Chemin du Platier  
51510 FAGNIERES - Tél : 03 26 70 54 70  
Site Internet : [www.refuge-acpa.fr](http://www.refuge-acpa.fr)  
e-mail : [association.animauxprotection@orange.fr](mailto:association.animauxprotection@orange.fr)

### LE MOT DE LA PRESIDENTE ...

Chers amis des animaux ,

Un pas vient d'être franchi pour les associations de protection animale .Le 16 avril dernier , les députés ont reconnu " le caractère d'être sensible et vivant de l'animal" en lieu et place de "bien meuble " dont on peut disposer tout à loisir .

Espérons que cette modification permettra désormais aux plaintes pour mauvais traitements de ne plus être si souvent classées sans suite .

C'est une étape dans la lutte que nous menons inlassablement pour faire avancer la cause animale .Plus de 700 000 Français ont à ce jour signé la pétition lancée par 30 Millions d'Amis s'engageant dans ce sens et soutenue par notre association .

Mais ne nous y trompons pas, le vote de cet amendement ne permet pas d'aborder les problèmes brûlants posés par l'élevage intensif en batterie , la corrida , le sort des animaux de laboratoire et bien d'autres encore .

Nous devons maintenant continuer le combat afin d'obtenir la création d'une catégorie propre pour les animaux dans le code civil .

Ne baissons pas la garde et restons vigilants !

Mme Denyse SACHET-RONDEAUX

*La rédaction : Mmes D. Sachet - Présidente, J.Rondeaux, secrétaire,  
Melle M-N. Albert, M. D. Game, Mme E. Génel, Melle B. Sachet.*

## Bientôt les vacances, on y pense , on les prépare...

Pour vos petits compagnons également, il faut anticiper et préparer les déplacements et les séjours.

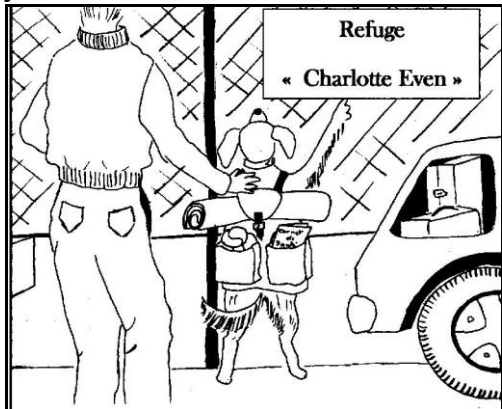
Ils partent avec vous, très bien, bravo, renseignez vous avant sur les documents et vaccins obligatoires pour entrer dans certains pays, ou simplement être admis à l'hôtel ou en camping.

Penser également qu'en voiture, l'animal stresse, qu'il a besoin de pauses, vous aussi, et qu'il existe des remèdes contre le mal des transports.

Vous ne pouvez pas les emmener, pour des raisons parfois incontournables, il y a des solutions, même si mamie n'a plus la force de garder votre labrador et de lui faire faire sa promenade tous les jours.

**POUR LES CHIENS...**si vous êtes adhérents à notre association ( 10 €uros pour l'année en cours) votre chien sera accepté en pension au Refuge, soit seul dans un enclos simple, soit avec son compagnon habituel dans un enclos double, si vous ne voulez pas séparer des animaux habitués à vivre ensemble.

**Les animaux doivent être munis de carnet de santé, tatoués ou pucés, et à jour de leurs vaccinations.**



*Vous pouvez lui laisser sa couverture habituelle ou son jouet préféré, vous pouvez également fournir les croquettes spéciales si l'animal a un régime particulier à suivre.*

**Tarifs à la journée :**

***inchangés malgré l'augmentation du coût des fournitures***

Hébergement : 9,50 €

Supplément pour chauffage : 4 €

Il existe également des pensions pour chats, renseignements à l'accueil.

## Prudence !!!

Lorsqu'on se déplace en vacances à l'étranger, on peut être séduit par certains petits animaux de la faune locale, ou par des chiots et des chatons exhibés sur les marchés aux animaux, à la bouille si attendrissante qu'elle pourrait faire craquer le plus réfractaire.

Prudence, prudence...

D'abord la réglementation animale n'est pas la même partout, ce qui est admis dans votre lieu de séjour ne l'est pas forcément en France, et au retour, les surprises peuvent être très désagréables, financièrement et juridiquement. Le bébé magot si craquant, le reptile aux si belles couleurs, peuvent finalement coûter beaucoup plus cher que leur achat local ne l'avait laissé supposer.

Plus grave, ces importations illicites peuvent réintroduire des maladies très graves, voire mortelles, y compris pour l'humain.

Le si mignon petit chien, porteur du virus de la rage, a l'air bien inoffensif tant que la maladie ne s'est pas manifestée, c'est un danger mortel quand elle se déclare, pour le chiot, comme pour les gens qu'il aurait pu mordre. Cette maladie n'existe pratiquement plus en France, à la suite de très longues campagnes de vaccination systématique des porteurs potentiels, chats, chiens, renards, pourquoi prendre inconsidérément le risque de la rapporter dans ses bagages, quand les refuges du territoire national sont pleins d'animaux tout aussi craquants, tatoués, vaccinés, en règle avec la loi, et qui ne demandent qu'à être adoptés ?

## Puces et tiques

*Elles sont toujours là, elles n'ont jamais disparu, même pendant l'hiver, et continuent d'agresser nos amis qui ne peuvent s'en débarrasser tous seuls.*

*Aidons-les, en renouvelant régulièrement la protection antiparasitaire de nos chiens et de nos chats. Puces et tiques leur empoisonnent la vie, et peuvent leur transmettre des maladies graves dont certaines peuvent également atteindre les humains.*

## Nos vétérans...

Ils sont là depuis longtemps, ils ne sont ni agressifs ni repoussants, au contraire, mais ils n'ont jusque là tenté personne, pourquoi ? Il y a toujours de très bonnes raisons : trop gros, trop grands, trop noirs, trop sages, peut-être, installés résignés au fond de leur box, à regarder défiler le public lors des journées « Portes Ouvertes ».

Peut-être sont ils tout simplement désespérés, qui sait vraiment ce qui se passe dans la tête de ces animaux, réputés « meilleurs amis de l'homme » et à qui jusque là, l'homme n'a guère rendu leur amitié.

## Galerie des Anciens :



**Alex, Jack Russel, né le 7 novembre 2007**  
**Arrivé au refuge en octobre 2012**  
**Besoins : terrain, câlins, promenades**



**Calif, croisé Setter, né le 1<sup>er</sup> juillet 2006**  
**Revenu au refuge après une adoption interrompue en raison de l'état de santé de sa maîtresse**  
**Très gentil, a besoin d'une nouvelle chance**



**Daffy, croisé Labrador, né le 1<sup>er</sup> septembre 2007**  
**Arrivé en 2008, le plus ancien pensionnaire !**  
**Un amour de chien, il est arrivé tout jeune, va-t-il devoir terminer sa vie ici ?**



**Gasby, Braque Allemand, né en septembre 2008**  
**Arrivé en juillet 2011**  
**Besoin d'un terrain clos**

Il y a aussi : Era, Grimm et Craquotte, qui sont là depuis deux ans  
Venez les rencontrer, vous serez peut-être séduit.

## VU de MA NICHE...



### *Le petit garçon*

***C'était un beau dimanche d'été dans les années 80. Marino était la bényvole de service.***

***Vers le milieu de la matinée, un jeune couple se présenta à la porte du refuge. Ils expliquèrent qu'ils étaient les parents d'un petit garçon de 10 ans et que ce petit garçon était désespéré car la veille, son teckel, à la suite d'une fugue, avait été écrasé par une voiture. L'enfant et le chien avaient le même âge et avaient été élevés ensemble.***

***Après avoir fait un tour dans le refuge, les parents eurent un coup de cœur pour un jeune labrador d'environ deux ans. Ils précisèrent alors qu'ils avaient un budget limité, ne partaient jamais en vacances, mais habitaient à la campagne dans une grande ferme où leur fils vivait heureux et où leur chien ne manquait de rien. Mais l'adoption d'un nouvel animal n'était pas prévue, et le papa demanda à régler la moitié du prix ce jour là, et le reste le samedi suivant au moment de la paye.***

***A l'époque, l'ACPA n'acceptait pas ce genre d'arrangement, mais Marino, touchée par la détresse de ces parents, accepta.***

***Le lendemain, lorsque quelqu'un, après lui avoir reproché cette décision, lui en demanda la raison, elle répondit : « j'ai confiance, et si je me suis trompée, je paierai de ma poche ». Mais elle n'eut pas à le faire, car le samedi suivant le papa vint régler le solde.***

***Et voilà comment, ce jour là, le refuge a fait deux heureux, un petit garçon et un chien abandonné.***





***Canel peu après son arrivée***

## **Canel**

**Une fois de plus, le 1<sup>er</sup> mars dernier, un chien a été trouvé accroché à la grille du refuge, en douce, parce qu'on n'a pas eu le courage d'assumer l'abandon, ni celui d'affronter le regard de l'animal qui regarde partir celui qui lui a servi de maître jusque là.**

Cette fois, c'est Canel, pauvre petite femelle bouledogue américain, retrouvée attachée là, maigre à faire peur et complètement déboussolée par la nuit passée dehors la corde au cou.

Après un suivi vétérinaire sérieux, et une réalimentation renforcée, Canel va bien aujourd'hui, elle a retrouvé son poids de forme, et la fourrure soyeuse qui va avec, elle est douce et gentille et n'attend plus que l'affection d'une famille équilibrée qui lui donnera la vie heureuse qu'elle mérite et lui fera oublier l'égoïsme et l'inconscience de ses anciens maîtres.

Elle est née le 31 janvier 2008, elle est donc assez âgée pour être calme et docile, et encore assez jeune pour envisager une acclimatation facile et une vie familiale de plusieurs années sans que se présentent les problèmes de santé liés à l'âge chez les très vieux chiens.

***Canel a maintenant retrouvé l'aspect normal d'un chien de sa race.***

***Venez l'adopter, elle n'attend que vous.***



**Contre la honte...Le nouveau jeu à la mode ?... diffuser sur les réseaux d'information en ligne des vidéos d'animaux martyrisés, chatons massacrés, chiens ou animaux d'élevage abattus ou dépecés... la liste est longue.**

Il ne se passe pas de semaine sans que l'actualité ne fasse part de faits plus sordides les uns que les autres, sans que les humains dénaturés qui en sont les auteurs n'alimentent les réseaux dits « sociaux » de vidéos mettant en scène leurs exploits, quelle gloire, en effet, de montrer au monde entier l'étendue de sa malfaisance et de sa perversité !

Personne n'est jamais obligé de se charger d'un animal de compagnie, et n'importe qui d'un peu sensé sait bien que l'animal a un coût, à l'achat comme au quotidien, et que cette charge financière va d'emblée s'étaler sur au moins une dizaine d'années, peut-être plus.

Pourquoi le prendre si on n'est pas capable de l'assumer ?

Pour frimer devant ses copains ou ses voisins ? et le jeter dès qu'on en sera lassé...

Pour en faire un défouloir pour les soirs de beuveries, pour se venger sur lui de tous les désagréments de la vie ? pour évacuer ainsi la bestialité qu'on n'arrive plus à contenir, qu'on n'essaie même pas de contenir, puisqu'il s'agit d'un animal, et que par définition il ne pourra pas aller porter plainte, et qu'on peut donc se défouler lâchement, impunément, jusqu'à ce que, peut-être, on passe à d'autres victimes, faibles et vulnérables aussi, enfants, personnes âgées ou handicapées, SDF, où est la limite ?

Cela ne se passe pas au fond d'une jungle reculée, et réputée sans civilisation, mais ici, dans un pays qui se pense éduqué, dans une modernité affichée, fière de ses techniques et de ses machines.

Mais quelle honte d'avoir si peu de respect de la vie qu'on en arrive à se comporter comme les animaux eux-mêmes ne le font pas, eux qui n'agressent les autres espèces que par nécessité vitale de reproduction ou de nourriture.

Le seul petit rayon d'espoir dans toutes ces horreurs ?

Des jeunes, adeptes de la communication en réseau, choqués par ce qu'on leur avait donné à voir, se sont mobilisés pour porter plainte, certains auteurs ont été identifiés, arrêtés, jugés et condamnés assez sévèrement, à des peines de prison ferme. C'est encore trop peu, trop rare. Les amis des animaux, mais aussi toutes les personnes de bonne volonté, toutes les personnes respectueuses de la vie des autres, quels que soient ces « autres », doivent manifester leur rejet de ces comportements barbares et ne pas accepter de les voir se banaliser.

La mobilisation et la vigilance de l'opinion finissent par faire évoluer les choses, même si on peut toujours trouver que c'est trop lentement. La pétition nationale, lancée depuis plusieurs mois par « 30 Millions d'Amis » a sensibilisé les pouvoirs publics au sort réservé aux animaux. Désormais, ils ne seront plus considérés comme des biens meubles, mais comme des êtres vivants doués de sensibilité, ce qui à terme entraînera une modification des mesures pénales prises en cas de maltraitance et de cruauté avérée envers les animaux. A nous tous de veiller à ce que cela ne reste pas seulement au niveau des bonnes intentions, car il reste encore beaucoup à faire.

## POUR INFORMATION...

La loi protège les animaux et les tribunaux sanctionnent les personnes, y compris les propriétaires, qui leur infligent des mauvais traitements ou qui sont responsables envers eux d'actes de cruauté. Les associations de protection animale ont la possibilité de se porter partie civile.

La loi reconnaît à l'animal le statut d'être sensible. La protection des animaux contre les mauvais traitements est renforcée dans le Code Pénal depuis la loi du 6 janvier 1999.

### Les contraventions :

Les personnes qui portent atteinte à la vie ou à l'intégrité physique d'un animal domestique, volontairement ou involontairement, encourrent des amendes allant de 450 € à 1 500 €, et jusqu'à 3 000 € en cas de récidive.

En cas de mauvais traitements, l'animal peut être retiré à son propriétaire et confié à une fondation ou association de protection animale qui pourra librement en disposer.

### Les délits :

Les actes de cruauté et l'abandon des animaux domestiques sont des délits punis par des peines de deux ans d'emprisonnement et de 30 000 € d'amende.

En outre, le délinquant peut se voir interdire la détention d'un animal, à titre temporaire ou définitif.

## Question « à une croquette »...

***Quand on vend ou donne son animal, qui en est le responsable dans le cas où il est à l'origine d'un dommage corporel ou autre ?***

Le premier propriétaire reste responsable tant que le transfert de propriété n'est pas enregistré au fichier central canin ou félin, et même si l'animal a changé plusieurs fois successives de maître, la responsabilité civile incombe toujours au premier s'il n'a pas officialisé le transfert.

## Du côté des chats...

Peu de chatons en ce moment, la période de reproduction vient juste de commencer, au début du printemps. Ils montreront leurs moustaches dès le début de l'été, et risquent alors d'être encore trop nombreux, tant que la stérilisation ne sera pas établie comme une pratique courante, indispensable au contrôle des populations félines.



Ceux qui arrivent sont plus vieux, parfois blessés, comme cette petite chatte tricolore arrivée avec une patte arrière cassée, et qui a été opérée et plâtrée, puis mise en convalescence, le temps nécessaire à la guérison



Guérie et en forme, oubliés le plâtre et la collerette, prête à repartir pour une nouvelle vie.

Comme chaque année,

vous êtes invités à

## **l'Assemblée Générale**

de notre association,

*l'Association Châlonnaise de Protection des Animaux,*

qui se tiendra à la salle Valmy,

rue Flandres - Dunkerque,

**le mardi 3 juin 2014, de 20h à 23h.**

### **Ordre du jour**

Rapport moral

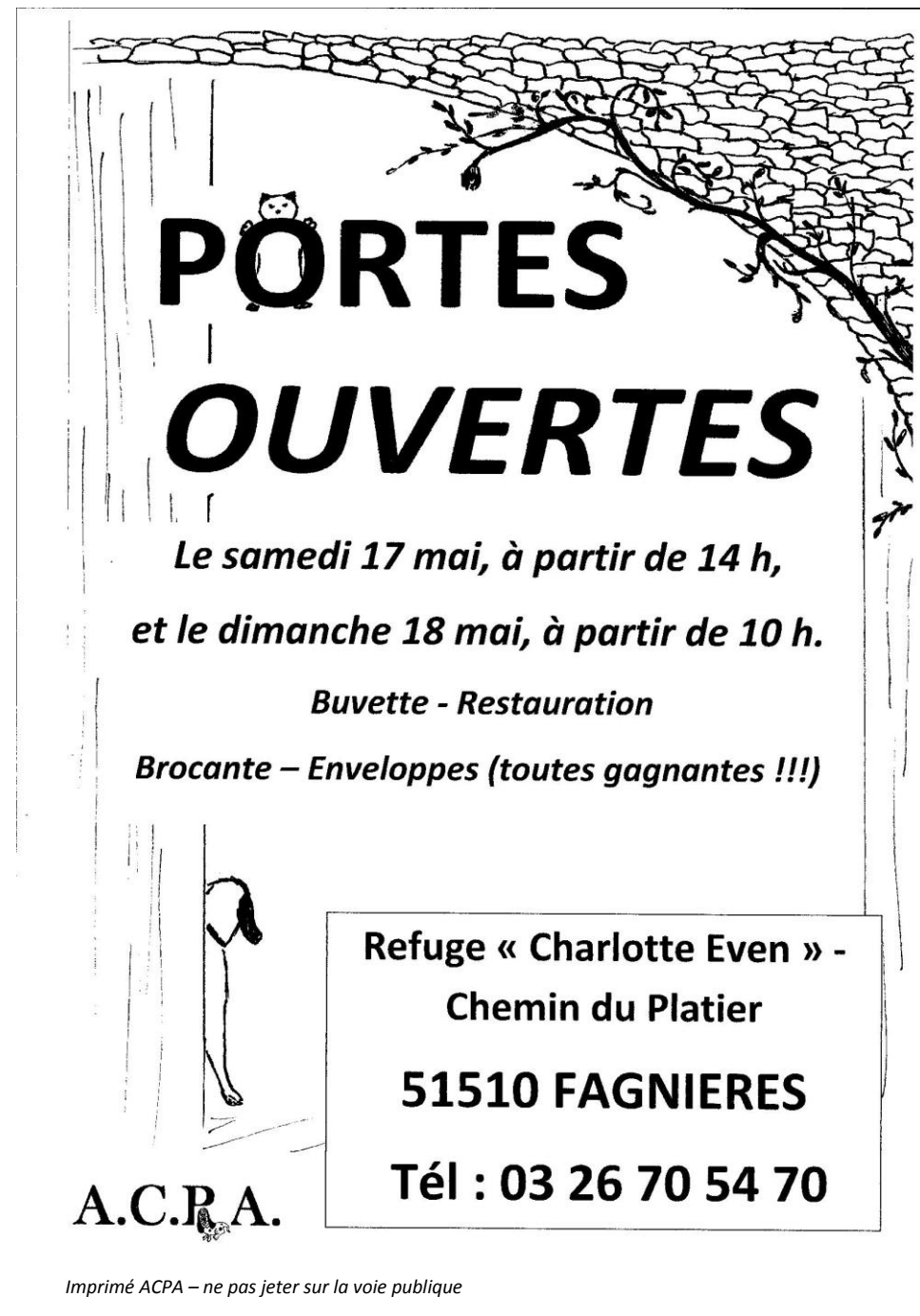
Rapport d'activité

Rapport financier

Questions diverses

#### **BOITE A IDEES...**

Vous avez des questions à poser, des suggestions à faire, concernant ce bulletin, ou le fonctionnement du refuge, venez en discuter à l'assemblée générale.  
Pour les questions diverses, faites-les connaître par écrit deux semaines avant la date de l'assemblée générale, soit par courrier, soit par Internet.  
Les questions anonymes ne seront pas prises en compte.



# **PORTES OUVERTES**

*Le samedi 17 mai, à partir de 14 h,  
et le dimanche 18 mai, à partir de 10 h.*

*Buvette - Restauration*

*Brocante – Enveloppes (toutes gagnantes !!!)*

**A.C.P.A.**

**Refuge « Charlotte Even » -  
Chemin du Platier  
51510 FAGNIERES  
Tél : 03 26 70 54 70**

*Imprimé ACPA – ne pas jeter sur la voie publique*

## Travaux au refuge, suite...



Remplacement du portail, que la rouille menaçait gravement,



Et nouvelles boîtes aux lettres...

L'union fait la force,

Rejoignez- nous !

Si vous êtes déjà adhérents,

pensez à renouveler,

si ce n'est pas déjà fait,  
votre cotisation pour 2014.



Vous pouvez utiliser le bordereau ci-dessous

pour effectuer le versement de votre don.

**A.C.P.A.**

Bordereau de Remise de Don – 2014

M, Mme, Melle :

Nom :

Prénom :

Adresse :

**Membre adhérent à partir de 10€**

**Si votre versement atteint 16€, souhaitez-vous un reçu fiscal ?**

- rayer la mention inutile

Oui

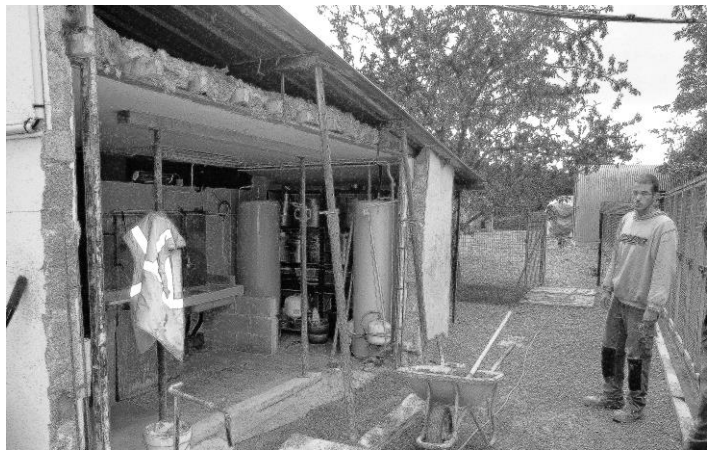
Non

**Pour nous permettre de vous renvoyer les justificatifs de vos versements, une enveloppe timbrée sera la bienvenue, MERCI !**

## Quand le refuge se refait une beauté...

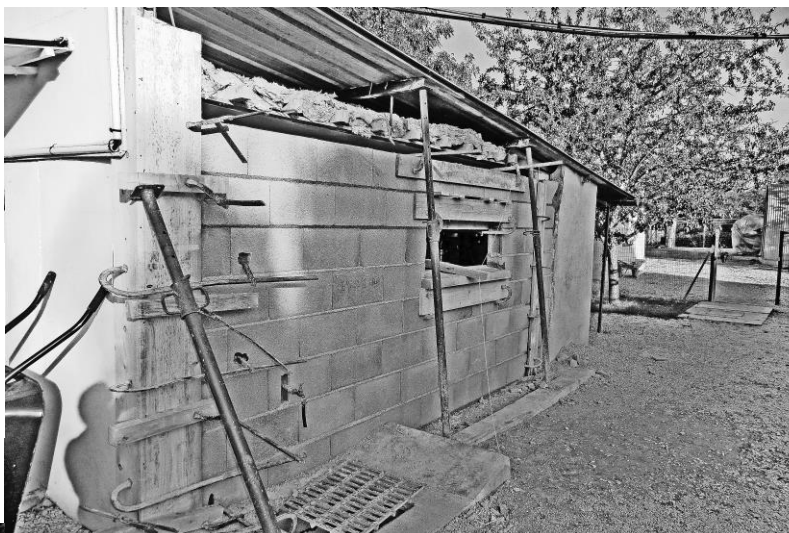
Après plusieurs dizaines d'années de fonctionnement, il peut être utile d'intervenir avant que se produisent les catastrophes...

Le mur de la cuisine présentait des fissures dont l'évolution devenait inquiétante, il a été refait à neuf, la sécurité de ce local très utilisé est maintenant assurée.



*Le mur dégradé a été abattu, après étayage du reste de la construction.*

*Il a ensuite été reconstruit à l'identique.*



*Pose de la fenêtre*

*Les fissures ont disparu, le mur tout neuf est prêt à affronter les quarante prochaines années !*

*Ces travaux lourds n'auraient pas pu être réalisés sans la fidélité de nos donateurs, qu'ils en soient ici chaleureusement remerciés !*

